

# Éditorial



**FRANÇOIS BAROIN**  
président de l'AMF

## Finances : mobilisation et vigilance

Depuis longtemps, les maires ont démontré leur sens des responsabilités en engageant des économies de fonctionnement et en mutualisant leurs ressources et leurs projets dans le cadre de la construction intercommunale tout en assurant des services de proximité de qualité. L'AMF a toujours reconnu la nécessité partagée de réduire les déficits. Pour autant, ce chemin doit éviter deux écueils, celui de l'iniquité et celui de l'inefficacité.

En effet, les efforts doivent être justement répartis entre les trois comptes publics (État, sécurité sociale et collectivités). Nos communes ne peuvent pas constituer la variable d'ajustement de l'effort national, ni accepter le transfert de l'impopularité fiscale.

La logique de l'efficacité est celle de l'impact de la dépense publique sur l'emploi. De ce point de vue, la chute de l'investissement local, suite à la baisse brutale des dotations depuis 2014, constitue un frein au développement de nos territoires.

***C'est le même esprit d'unité et de responsabilité qui prévaudra pour la rédaction de la « Charte des communes de France » qui sera soumise, pour engagement, aux candidats à l'élection présidentielle***

C'est cette situation qui avait justifié la décision de nos instances d'organiser une journée nationale d'action afin de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la baisse des dotations ; le combat de l'AMF a d'ailleurs été soutenu par de très nombreuses délibérations des conseils communaux et communautaires.

Cette mobilisation unitaire a été payante, les annonces de l'État lors du dernier Congrès ayant permis d'obtenir plusieurs avancées confirmées dans le projet de loi de finances pour 2017. L'AMF

reste naturellement vigilante au moment où s'engage la discussion parlementaire.

C'est le même esprit d'unité et de responsabilité qui prévaudra pour la rédaction, par l'AMF, en lien avec les associations départementales, de la « Charte des communes de France ». Elle comportera bien évidemment un volet financier et sera soumise, pour engagement, aux candidats à l'élection présidentielle.